

# L'infirmier en anesthésie et réanimation



## Le profil professionnel

**L'infirmier en anesthésie et réanimation** dispense des soins et surveillances spécialisées aux patients des services de réanimation, collabore à la réalisation des anesthésies au bloc opératoire et en externe, surveille les patients opérés en salle de réveil, intervient au côté du médecin anesthésiste au Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU), réalise les transports interhospitaliers et preste des soins spécialisés en salle de déchocage au service d'urgence.

Il intervient également dans :

- le traitement de la douleur (chirurgie, réanimation)
- l'installation et la surveillance des personnes traitées par oxygénothérapie hyperbare
- des situations vitales critiques dans ou en dehors de l'hôpital
- l'encadrement et la formation des étudiants et/ou des nouveaux collaborateurs
- la participation à la recherche dans son domaine d'activité

### Terrains d'enseignement clinique :

- service de soins intensifs, service d'anesthésie, SAMU
- stage à option : service au choix de l'étudiant, soit au Luxembourg, soit à l'étranger

### *Bloc opératoire :*

**L'infirmier en anesthésie et réanimation** contribue à la réalisation de l'anesthésie et surveille le patient sur le site d'anesthésie ainsi qu'en salle de surveillance post-interventionnelle.

### *Soins intensifs :*

**L'infirmier en anesthésie et réanimation** est partie intégrante d'une équipe pluridisciplinaire et agit sur base de son rôle propre et de son rôle délégué.

### *SAMU :*

**L'infirmier en anesthésie et réanimation** assiste le médecin anesthésiste durant les interventions et assure la surveillance durant le transport médicalisé (SAMU).



# L'infirmier en anesthésie et réanimation



## La formation

### Les conditions d'admission :

- diplôme de fin d'études secondaires – enseignement classique ou enseignement général ou diplôme reconnu équivalent par le MENFP
- diplôme d'infirmier tel que prévu par l'article 1<sup>er</sup> de la directive 77/452/CEE
- autorisation ministérielle d'exercer la profession d'infirmier au GD
- connaissance de la langue allemande, française et luxembourgeoise
- l'admission peut être sujette à une vérification de l'adéquation du profil du candidat avec les objectifs de la formation visée
- si le nombre de candidatures dépasse le nombre de places disponibles, le lycée procède à une sélection

La démarche d'inscription est à consulter sur le site [www.ltps.lu](http://www.ltps.lu) ; les fiches respectives peuvent y être téléchargées ou demandées au secrétariat du LTPS.

### Le déroulement de la formation :

- durée 2 ans avec 123 ECTS
- le programme de formation se compose d'un enseignement professionnel théorique et pratique dispensé sous la forme modulaire
- le programme comporte e.a. les cours de prise en charge du bénéficiaire de soins en soins intensifs, physiopathologie en soins intensifs, prise en charge du bénéficiaire de soins en anesthésie, spécificités et techniques en anesthésie, pharmacologie en anesthésie, aide médicale urgente...

## Le diplôme

La formation conduit à l'obtention d'un BTS (brevet de technicien supérieur) spécialisé d'**INFIRMIER EN ANESTHESIE ET REANIMATION**.



Photo : Roland Miny

Pour plus d'infos,  
scan-moi!

